

REGLEMENT DE COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU CHEVRE

Toutes les règles suivantes s'appliquent pendant le temps scolaire. Elles visent principalement à assurer la sécurité des enfants.

L'organisation de ce temps doit être considéré dans sa globalité, de la sortie jusqu'au retour en classe. Ainsi, les temps de récréation, comme de repas doivent être réfléchis en cohérence pour être un moment de calme, de convivialité et de détente.

LA RECREATION

Les récréations se déroulent dans la cour de l'école sous la surveillance régulière d'au moins deux personnes (enseignants ou encadrants). Elle sert à se détendre, s'amuser, prendre l'air, se retrouver entre camarades, discuter, aller aux toilettes.

Les enfants ont à leur disposition une aire de jeux dédiée aux jeux de ballons, des tables de tennis de table, plusieurs babyfoots, des jeux au sol (type marelle...) une salle polyvalente (à utiliser sous certaines conditions)

Les enfants des classes de CE2 au CM2 n'ont plus de temps formel de récréation l'après-midi, mais peuvent, sous la surveillance de leurs enseignant(e)s bénéficier d'une pause l'après-midi.

LE COMPORTEMENT DANS LA COUR

Dans la cour, les enfants doivent respecter les installations et le matériel mis à disposition, et surtout le personnel de surveillance ainsi que les camarades.

Il est interdit de courir et sauter par-dessus les murets, s'accrocher au grillage, se pendre, monter ou glisser le long des cages de buts....

LE COMPORTEMENT DANS LES SANITAIRES

Les élèves doivent également avoir un comportement citoyen dans les sanitaires. Pour accéder aux sanitaires, les élèves doivent être munis d'une pince à linge.

LE COMPORTEMENT SOUS LE PREAU

Le préau est l'espace où les enfants peuvent se retrouver pour discuter sur les bancs et s'abriter de la pluie. En revanche, ce n'est pas le lieu idéal pour s'amuser, courir, notamment lors des jours de pluie, car il peut y avoir beaucoup d'enfants.

TERRAINS DE JEUX

Les jeux de ballons et de courses peuvent être interdits par temps de pluie et sur terrain mouillé, car ils comportent un danger.

Les balles et ballons sont autorisés uniquement sur les terrains (partie haute de la cour de récréation).

Les billes et les cordes à sauter sont autorisées pour leur seule utilisation (les grosses billes type « calots » sont interdits)

Tous jeux d'échanges (Pokémons, cartes....) et autres jeux de cartes ne sont pas autorisés car trop souvent sources de conflit.

Les parapluies sont également interdits dans l'enceinte de la cour de récréation car ils peuvent être dangereux.

Il est fortement déconseillé aux élèves d'emmener à l'école des objets de valeur. Les élèves peuvent emmener des jeux ou des livres à l'école mais en cas de perte, la responsabilité des enseignants ne pourra aucunement être mise en cause.

Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir utiliser les jeux, les plannings doivent être respectés.

Pour constituer les équipes, chaque capitaine d'équipe devra alterner entre une fille et un garçon.

NON RESPECT DES REGLES

En cas de non-respect de ces règles, le personnel privilégiera l'explication en invitant les enfants turbulents à un retour au calme et éventuellement à plus de respect des autres, du matériel, des locaux et du personnel et plus généralement à un respect des règles établies ci-dessus.

Dans un second temps, en cas de persistance de la perturbation, notamment sur le temps du repas, les surveillants pourront isoler l'enfant pour lui permettre de retrouver une attitude plus sereine.

En cas de répétition de ces perturbations, des temps d'échanges pourront être envisagés avec les parents.

.....

En tant qu'élève, je m'engage à

- *respecter mes camarades sans me battre, menacer ou insulter*
- *ne pas lancer d'objets ,*
- *éviter les endroits dangereux*
- *ne pas grimper aux arbres , et au grillage*
- *demander l'autorisation pour aller chercher un ballon et donc de ne pas passer par-dessus les barrières,*
- *utiliser les toilettes pour leur seule utilisation,*
- *utiliser les poubelles,*
- *demander l'autorisation d'un encadrant ou d'un enseignant pour entrer dans les locaux de l'école,*
- *respecter le jeu de mes camarades et ne pas les gêner (tennis de table...)*
- *ne pas courir sous le préau,*
- *avertir les encadrants ou les enseignants s'il y a un incident ou un accident (celui-ci prendra toutes les dispositions nécessaires), ou si un évènement me choque (menaces, coups, insultes....)*